

Annexe au règlement du temps de travail - cycles spécifiques

Cycle spécifique	
direction	Direction des Manifestations publiques
service	équipe technique - évènementiel
temps de travail hebdomadaire moyen	38h45 heures
organisation de travail	cycle annuel (périodes hautes à 42h30 et périodes basses à 35h)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	22 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	non

Cycle spécifique	
direction	DCJVA - Conservatoire
service	Pôle technique
temps de travail hebdomadaire	39h45
organisation de travail	temps scolaires et vacances scolaires
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	27 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (travail de nuit)

Cycle spécifique	
direction	DCJVA - Développement des publics
service	sites patrimoniaux
temps de travail hebdomadaire	36 heures
organisation de travail	cycle annuel (périodes hautes à 42 h et périodes basses à 25 heures)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	6 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (dimanches, fériés)

Cycle spécifique	
direction	DCJVA - Etincelle
service	Equipe de direction et pôle artistique
temps de travail hebdomadaire	38h45
organisation de travail	cycle annuel (périodes hautes à 42 h et périodes basses à 34 heures)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	22 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (travail de nuit/ dimanches)

Cycle spécifique	
direction	DTE - Vie scolaire
service	agents d'entretien - RO - ATSEM
temps de travail hebdomadaire	38H45 (semaines scolaires)
organisation de travail	cycle annuel (périodes hautes à 38h45 sur temps scolaires et périodes basses sur vacances scolaires à raison de de 22 jours à 7H45 par jour et par an)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	22
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	6 jours si prise de service avancée à 7 heures

Cycle spécifique	
direction	DTE - Vie scolaire
service	agents d'entretien - RO - ATSEM
temps de travail hebdomadaire	39H50
organisation de travail	cycle annuel (périodes hautes à 39h50 sur temps scolaires et périodes basses sur vacances scolaires à raison de de 22 jours à 7H45 par jour et par an)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	27
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	sans objet
Cycle spécifique	
direction	Direction de la Vie Sportive
service	Agents d'accueil et d'entretien, agents de caisse - Piscines et patinoire
temps de travail hebdomadaire	36H
organisation de travail	cycle annuel en 1 à 3 périodes (périodes les plus hautes à 45h et périodes les plus basses à 30 heures)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	6 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (travail de nuit/ dimanches et fériés)

Cycle spécifique	
direction	Direction de la Vie Sportive
service	équipe technique
temps de travail hebdomadaire	36H
organisation de travail	cycle annuel en 4 périodes (périodes les plus hautes à 40h et périodes les plus basses à 26 heures)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	6 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (travail de nuit/ dimanches et fériés)

Cycle spécifique	
direction	Direction de la Vie Sportive
service	Piscines et patinoire - Chefs de bassin et MNS
temps de travail hebdomadaire	36H
organisation de travail	cycle annuel en 2 à 4 périodes (périodes les plus hautes à 46H15 et périodes les plus basses à 29H30)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	6 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (travail de nuit/ dimanches et fériés)

Cycle spécifique	
direction	Direction de la Vie Sportive -
service	stades et gymnases - Agents d'accueil et d'entretien
temps de travail hebdomadaire	36h
organisation de travail	cycle annuel en 5 périodes (périodes les plus hautes à 41h et périodes les plus basses à 30 heures)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	6 jours

sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (travail de nuit/ dimanches et fériés)
--	--

Cycle spécifique	
direction	Direction de la Vie Sportive
service	Piscines et patinoire - Responsable piscine CSGB
temps de travail hebdomadaire	38H45
organisation de travail	cycle annuel en 4 périodes (période la plus haute à 46H15 et la plus basse à 29H30)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	22 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (travail de nuit/ dimanches et fériés)

Cycle spécifique	
direction	Direction de la Vie Sportive
service	Stades et gymnases - ETAPS terrestres
temps de travail hebdomadaire	36H
organisation de travail	cycle annuel (périodes les plus hautes à 45h et périodes les plus basses à 30 h)
Nombre de jours travaillés par semaine	5 jours
Nombre de congés	25 jours
Nombre de RTT	6 jours
sujétions particulières (si respect des conditions d'attribution)	oui (dimanches et fériés)